



# Règles de golf 2019-2022

L'essentiel à savoir

En vigueur depuis le 1er janvier 2019

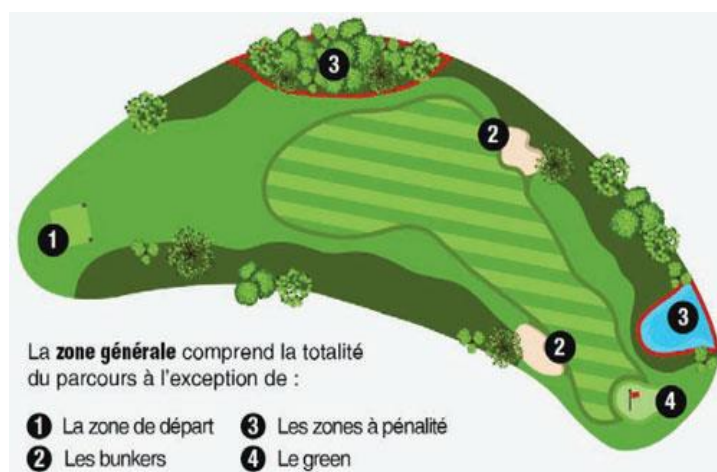
*(version complète et version joueur sur le site internet du Golf Club Vuissens)*

## IMPORTANT

La totalité du parcours est désormais appelée « **zone générale** » à l'exception des **4 zones spécifiques** suivantes:

1. La **zone de départ** du trou
2. Les **bunkers**
3. Les **greens**
4. Les **zones à pénalité** :
  - . définies par des piquets rouges ou des piquets jaunes
  - . ces zones à pénalité ne doivent plus forcément contenir de l'eau
  - . 3 options de dégagement avec **1 coup de pénalité** :
    - 1) rejouer depuis le dernier emplacement
    - 2) en arrière sur la ligne drapeau et point d'entrée
    - 3) dégagement latéral à 2 clubs du point d'entrée

Possibilité de poser votre club au sol ou dans l'eau quand vous jouez une balle depuis une zone à pénalité.



. Les **conditions anormales du parcours** définissent :

1. de l'**eau temporaire** (anciennement « eau fortuite »)
2. un **terrain en réparation**
3. **tout trou creusé dans le sol par un animal** (sauf les vers ou les insectes)
4. une **obstruction inamovible**

Un dégagement sans pénalité est autorisé en partant du point de référence le plus proche de dégagement complet qui détermine la zone de dégagement (demi-cercle de 1 club).

. **Zone de dégagement** : définit la zone spécifique dans laquelle un joueur doit dropper une balle en se dégageant selon une règle.

. **Détritus**: tout élément naturel non attaché qui peut être enlevé aisément tel que pierre, herbe coupée, feuille, branche, bâton, animal mort ou déchet d'animal, vers, insectes, toiles ou monticules et mottes de terre compacte (y compris carottes d'aération).

## SUR LA ZONE GENERALE

- Pas plus de **40 secondes** pour jouer son coup.
- On applique le « **Prêt à jouer** » : que ce soit en partie amicale ou en compétition mais pas en match play. Le joueur qui est prêt joue. Plus d'info sur le site du GC Vuissens, en page d'accueil.



## QUELQUES RÈGLES

### **Interruption et reprise du jeu - Règle 5.7**

1. Interruption immédiate en cas de danger imminent : **un signal** sonore prolongé.
2. Interruption pour une situation non dangereuse : **trois signaux** sonores consécutifs.
3. Reprise du jeu : **deux signaux** sonores consécutifs.

### Double Touche - Règle 10.1a

Si le club frappe accidentellement la balle plus d'une fois, il y a seulement un coup et il n'y a pas de pénalité.

### Aide à l'alignement des coups - Règle 10.2b

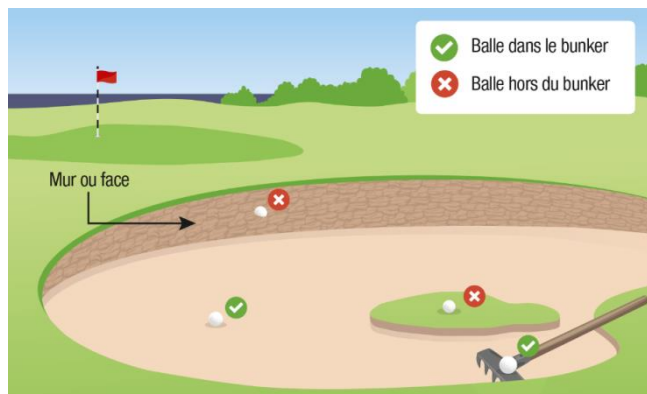
Poser un club au sol pour aligner ses coups est interdit.

### Déplacement accidentel d'une balle - Règle 11.1a

Lors de la recherche de votre balle, si vous déplacez la balle de manière involontaire, **il n'y aura plus de pénalité** pour cela. Vous devrez néanmoins replacer la balle à l'endroit où elle se trouvait initialement.

### Toucher le sable dans le bunker - Règle 12.2b

Il est désormais possible d'aplanir le sable dans le bunker sans pénalité pour prendre soin du parcours avant d'avoir joué. Il est aussi possible de vous appuyer sur votre club dans le bunker pour vous reposer dessus, garder votre équilibre ou éviter une chute. Cependant, le golfeur encourt une pénalité si le fait de toucher le sable améliore les conditions du coup à jouer. Par ailleurs, il est toujours interdit de toucher le sable de manière délibérée pour tester l'état du sable ou de le toucher juste devant ou derrière la balle.



### Réparation des dommages sur le green - Règle 13.1c

N'importe quel dommage sur le green peut être réparé et non plus seulement les pitches. Vous pouvez par exemple **réparer les marques de chaussures** sans pénalité mais pas les imperfections naturelles du green.

### Balle déplacée accidentellement sur le green - Règle 13.1d

Quelle que soit la raison accidentelle du déplacement d'une balle sur le green (club qui tombe dessus, coup d'essai trop près de la balle, etc), la balle peut être replacée **sans pénalité**.

### Drapeau sur le green - Règle 13.2

**Vous pouvez laisser le drapeau dans le trou** pour putter sur le green. Cela signifie qu'il n'y aura pas de pénalité si la balle touche le drapeau en rentrant dans le trou.

Par ailleurs, si la balle reste coincée en suspension entre le drapeau et le bord du trou, elle est considérée comme étant rentrée dans le trou si une partie de la balle est sous la hauteur du sol. Elle peut donc être récupérée sans même enlever le drapeau.

## Dropper la balle - Règle 14.3b

Vous droppez la balle de la **hauteur des genoux** et non plus des épaules. Si par habitude, vous droppez de la hauteur des épaules vous pouvez redropper sans pénalité de la hauteur des genoux.



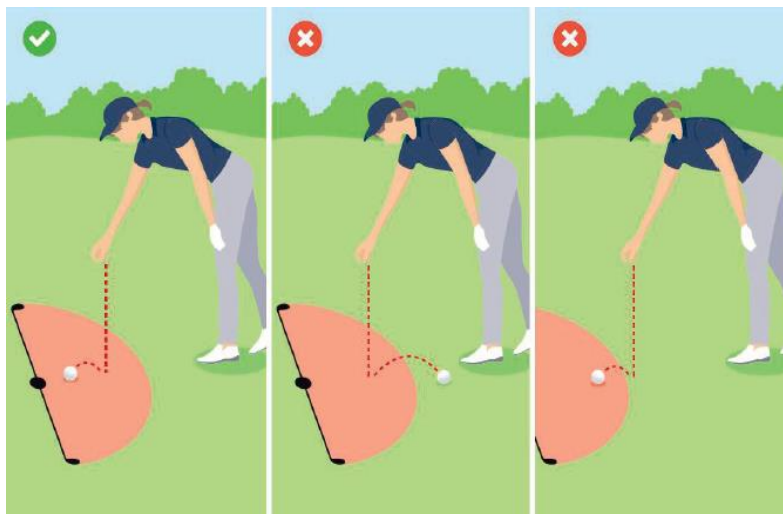
## Dropper une balle dans une zone de dégagement - Règle 14.3c

Si vous droppez une balle de manière correcte, mais qu'elle vient reposer à l'extérieur de la zone de dégagement, vous devez dropper une balle de manière correcte une seconde fois.

Si cette balle vient également reposer à l'extérieur de la zone de dégagement, vous devez alors finir de vous dégager en plaçant une balle à l'emplacement où la balle dropnée pour la seconde fois a touché le sol en premier.

## Longueur de club

La longueur d'un club pour un drop dans la zone de dégagement est définie par le club le plus long du sac (sauf le putter) sélectionné par le joueur pour le tour.



## Enlever les débris - Règle 15.1

Vous pouvez enlever les débris n'importe où, sans pénalité, même dans les bunkers et dans les zones à pénalité. La balle ne doit pas bouger quand vous enlevez les débris.

## Balle enfoncée dans le sol - Règle 16.3

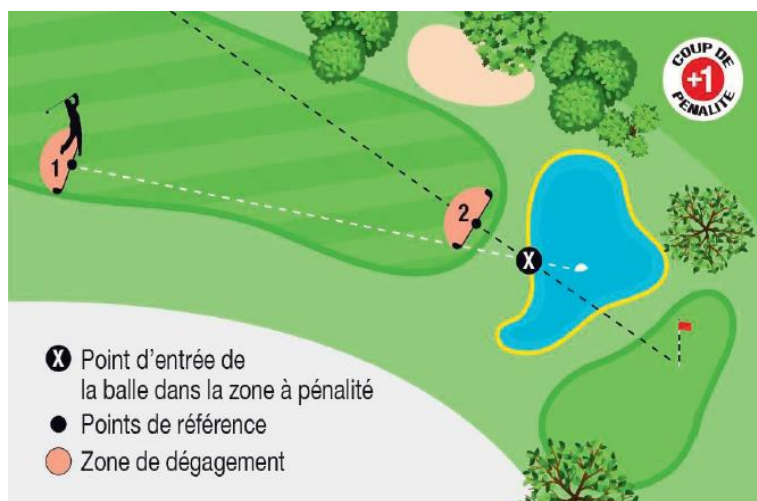
Si votre balle de golf est enfoncée dans le sol, vous pouvez la dégager sans pénalité et ceci **quel que soit l'endroit du parcours**, y compris dans le rough.

## Obstacles d'eau - Règle 17

Les obstacles d'eau sont désormais définis en **Zone de Pénalité Rouge ou Jaune** et ne doivent pas obligatoirement contenir de l'eau.

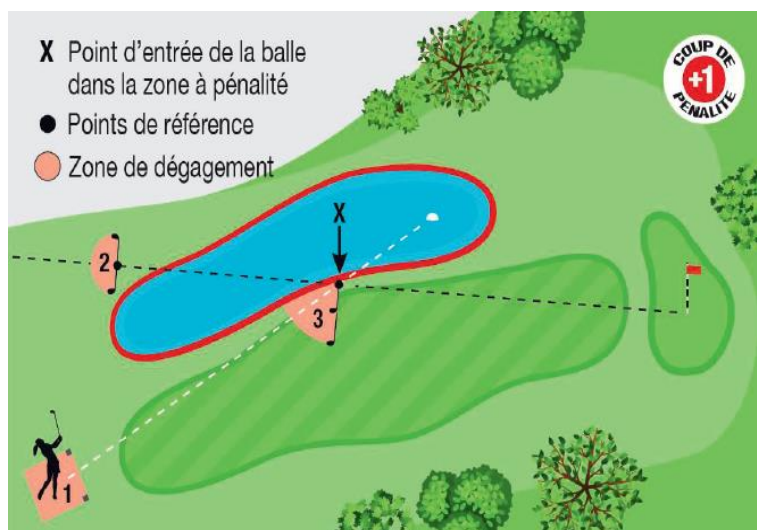
## Dégagement pour une balle dans une zone à pénalité jaune - Règle 17.1d

Quand on est sûr ou quasiment certain qu'une balle est dans une zone à pénalité jaune et que le joueur souhaite prendre un dégagement, **le joueur a deux options**, chacune avec un coup de pénalité.



## Dégagement pour une balle dans une zone à pénalité rouge - Règle 17.1d

Quand on est sûr ou quasiment certain qu'une balle est dans une zone à pénalité rouge et que le joueur souhaite prendre un dégagement, **le joueur a trois options**, chacune avec un coup de pénalité.

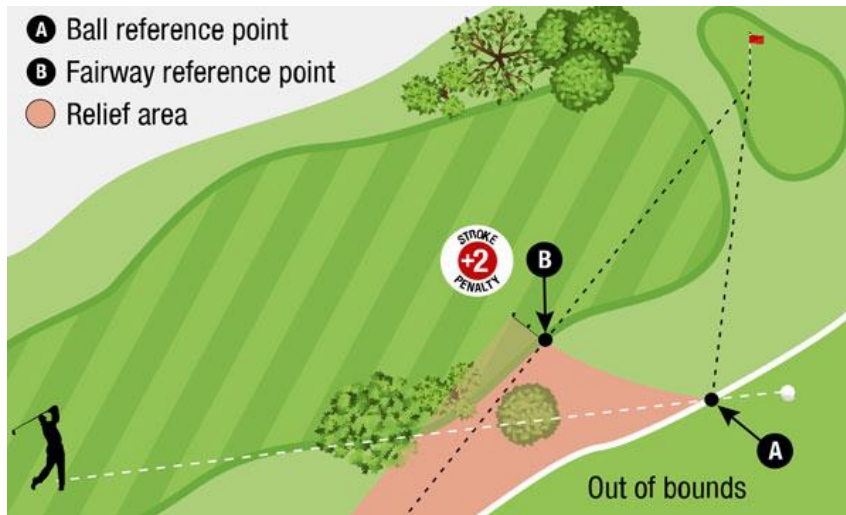


## Balle perdue ou hors-limites - Règle 18

En cas de **balle hors-limites ou perdue**, la règle locale Type E-5 est appliquée au GC Vuissens et permet au joueur de dropper une balle à proximité de l'endroit où la balle d'origine a été perdue ou est passée hors-limites en rajoutant 2 coups de pénalités à son score.

**Cette règle** n'est pas applicable chez les professionnels ou les amateurs de haut niveau.

Dans l'exemple ci-dessous pour une balle hors limite (sortie au point A), vous pouvez dropper dans toute la zone rose avec 2 coups de pénalité. Vous jouez donc votre 4ème coup. Cette règle marche aussi pour une balle perdue. Cette règle est très utile pour gagner du temps lorsque aucune balle provisoire n'a été jouée.

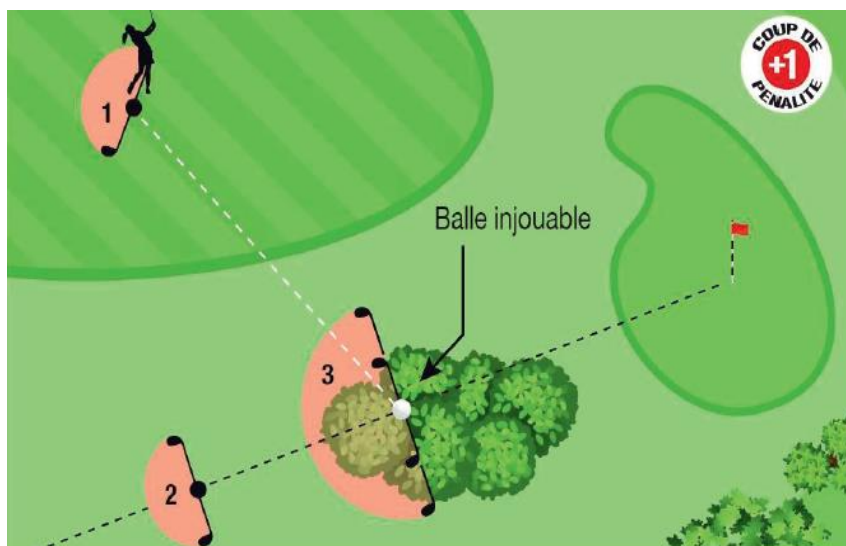


## Chercher sa balle - Règle 18.2a

Le temps pour chercher votre balle est de **3 minutes** avant de la déclarer perdue.

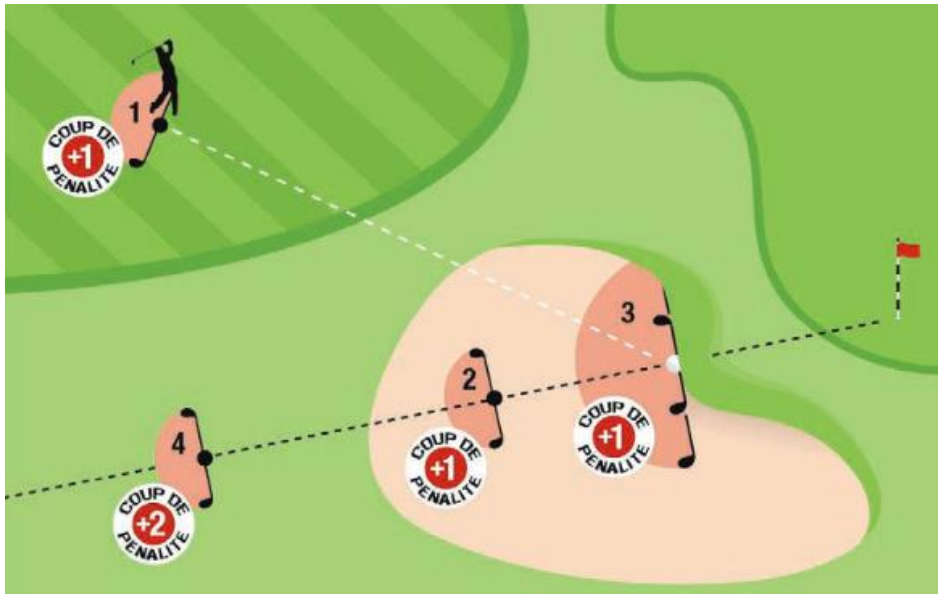
## Balle injouable dans la zone générale - Règle 19.2

Si vous décidez que votre balle est injouable, vous avez trois options avec chacune 1 coup de pénalité.



### Balle injouable dans le bunker - Règle 19.3

Vous n'êtes plus obligé de dropper dans le bunker ou de rejouer votre coup de l'emplacement initial (1 coup de pénalité). Vous avez désormais en plus la **possibilité de dropper en arrière du bunker** avec 2 coups de pénalités.



### Résoudre des problèmes de règles pendant un tour- Règle 20.1a

Vous ne devez pas retarder le jeu de manière déraisonnable lorsque vous recherchez une aide concernant les règles pendant un tour. Vous pouvez protéger vos droits en demandant une décision en match play ou en jouant deux balles en stroke play.

## Règles locales au GC Vuissens

### Divers

1. Les drainages couverts de gravier ou de sable sont *conditions anormales du parcours*. Règle 16.1a.
2. Pour une balle qui repose ou est perdue dans une zone à pénalité des greens 2, 7 et 12 et qui est entrée par la zone définie par les doubles piquets, le joueur a comme option supplémentaire, le droit de dropper une balle dans la dropping zone.
3. La zone de sable entre les trous 7 et 13 n'est pas un bunker.
4. Les poteaux de clôture et piquets blancs ou blancs-verts à droite du trou No 9 ne délimitent un hors limite que pour le jeu du trou No 9. Si le joueur est gêné par le filet au trou no. 9 dans son stance ou son mouvement intentionnel, il n'y a pas de dégagement sans pénalité.

Pour le jeu des trous Nos 10 et 11, ces poteaux, piquets et filets sont des conditions anormales du parcours. Règle 16.1a.

### Appareils de mesure de distance

Possibilité d'utiliser des appareils pour mesurer la distance.

### Application de La règle locale type E5

Alternative à coup et distance pour une balle perdue ou hors limites.

### Conditions anormales du parcours

Tous les chemins et arbres munis d'un tuteur.

### Zones écologiques

Définies par des piquets rouges avec le haut vert aux trous 4 et 5, le jeu et l'entrée y sont interdits. Cette zone est définie comme zone à pénalité rouge.

Définies par des piquets blancs avec le haut vert, l'entrée est interdite. Cette zone est hors-limites.

Pénalité pour infraction à une règle :  
Match play : perte du trou – Stroke play : 2 coups





## Bon à savoir

### Couleurs des drapeaux

Rouge entrée, blanc milieu et jaune fond de green.

### Distances au sol

Entrée de green.

### Piquets 135 m

Entrée de green.

### Orage

En cas d'orage, seul le club house est équipé d'un paratonnerre.

## Rappel

### Prêt à jouer

Vous êtes incités fortement à appliquer le « Prêt à jouer » (hors Match Play) à votre convenance de manière responsable et en toute sécurité.

## Comportement incorrect

Si un joueur se comporte de manière incorrecte ou s'il ne respecte pas l'étiquette, il pourra être sanctionné par le comité de compétition.

## Litige ou questions

En cas de **litige ou de questions en compétition**, nous vous recommandons d'appliquer la règle 20.1a puis de vous adresser à la réception du Golf après votre parcours.

En cas de **questions** sur les règles, le comité de compétition, composé du capitaine, du directeur et du responsable sportif répondent à vos questions ou remarques.

La version « l'édition du joueur des règles de golf » est disponible dans un petit livret en Français et Anglais à la réception du Golf.

La version complète est disponible sur la page d'accueil du site internet [www.golfvuissens.ch](http://www.golfvuissens.ch)

Des **vidéos** (en Anglais) expliquent clairement les nouvelles règles de golf, leur principe et toutes sortes de situations : [www.usga.org](http://www.usga.org)

Eric Fleury

Directeur du GC Vuissens

